



**Vacances de printemps  
chez les Gribouilles**  
Activités éducatives et de loisirs  
pour les 3 - 12 ans

**Du 6 au 9 avril 2010 et du 12 au 16 avril 2010**  
« A pied, en bus, à voile et à vapeur ! »

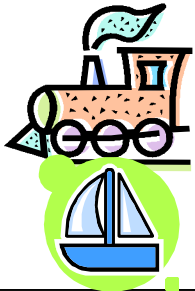
Durant les deux semaines des congés scolaires les enfants partent à la découverte de nos modes de transport.  
Au programme des activités cuisine, jeux, bricolages, ...

Les sorties des deux semaines :

Première semaine :

Pour tous : **Visite du musée des transports à Lucerne en Suisse.**

Pour les 7-12 ans : **Promenade à vélo le long du Vieux-Rhin à Kembs.** Prévoir un casque vélo



Deuxième semaine :

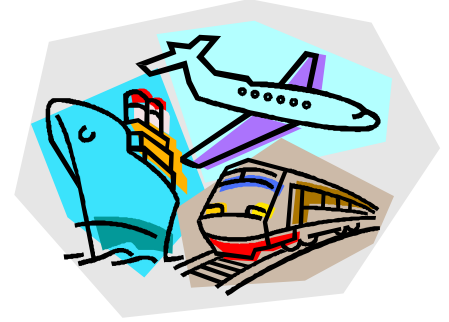
Pour les 3 - 6 ans : **Parcours pieds nus dans la forêt.**

**Visite de la Cité de l'automobile à Mulhouse.**

Pour les 7 - 12 ans : **Journée à Strasbourg - trajet en train :**

**Visite animée du musée d'art moderne et contemporain et promenade en bateau mouche.**

**Spectacle « Ça, c'est du sport ! » à La Passerelle de Rixheim.**



Deux lieux d'accueil des enfants :

TARIFS 2009 / 2010

**L'ESPACE LOISIRS**  
56 rue du Dr. Marcel Hurst  
68300 SAINT-LOUIS

Un lieu pensé pour les 3 à 6 ans.  
Des salles et du mobilier adapté à la tranche d'âge.

**LA MAISON POUR TOUS**  
15 B rue de Strasbourg  
68300 SAINT-LOUIS

Un lieu pensé pour les 7 à 12 ans.  
Des salles et du mobilier adapté à la tranche d'âge.

ACCUEILS DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT VACANCES SCOLAIRES ( HIVER, PRINTEMPS, ÉTÉ, TOUSSAINT ET NOEL)			
5.00 €	Facturation du repas de midi par jour et par enfant.		
Taux de participation par demi-journée d'Accueil de Loisirs sans hébergement et par enfant	6,00 Euros par demi journée	6,50 Euros par demi journée	7,00 Euros par demi journée
Famille 1 enfant	M<2300€	2300€<M<3000€	M>3000€
Famille 2 enfants	M<2700€	2700€<M<3400€	M>3400€
Famille 3 enfants ou en plaçant 2 enfants	M<3 800€	3800€<M<4400€	M>4400€

M : Soit le revenu des parents base de détermination de la participation parentale.  
M : Revenu moyen des parents déterminé soit sur la base du revenu imposable n-1, soit à partir de la fiche de paye.  
En cas de non production d'un justificatif des revenus, les parents se verront appliquer le tarif le plus élevé.  
Toute journée commencée sera facturée.

Inscription à la semaine en journée complète

Arrivées et départs échelonnés des enfants :

de 7 h 30 à 10 h le matin

et de 16 h 30 à 18 h le soir

Une inscription est effective uniquement si le dossier est complet et le règlement effectué.

